



A quarterly publication of the United Nations Centre for Human Rights and Democracy in Central Africa

Coopération- Afrique Centrale

# Les INDH échangent sur les Principes de Paris

P.3



Guinée Equatoriale

Les fruits du renforcement  
de la coopération avec le  
CNUDHD-AC

Pp.8-9



# Notre engagement en faveur de la paix, la sécurité, la stabilité et le développement humain durable en Afrique Centrale

Par **Nouhoum Sangaré**  
*Représentant régional du HCDH-AC*  
*& Directeur du CNUDHD-AC*

**A** la faveur de ma nomination par Madame Michelle Bachelet, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, en qualité de Représentant régional pour l'Afrique centrale et 6ème Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (le Centre), j'ai pris mes nouvelles fonctions à Yaoundé, au Cameroun, le 8 août 2022, marquant ainsi mon retour dans cette sous-région, 11 ans après avoir servi au sein du Centre d'abord de 2005 à 2008, et ensuite de 2009 à 2011.

C'est l'occasion pour moi d'exprimer ma gratitude pour l'honneur ainsi fait à ma modeste personne pour servir à ce niveau, et pour l'accueil chaleureux et bienveillant qui m'a été réservé par les autorités de la République du Cameroun, pays hôte du siège du Centre, par les autorités des autres Etats de la juridiction, et par mes collègues en service au sein du Centre et des présences et équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région.

Il faut rappeler que le Centre a créé à la demande des Etats de la sous-région par les résolutions 53/78 du 5 décembre 1998 et 54/55 du 1er décembre 1999 de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, délibérant au sein de sa 1ère Commission en charge des questions de désarmement et de sécurité internationale.

J'entame mon mandat dans un contexte marqué par certains repères importants à souligner : il s'agit notamment du 20ème anniversaire du début des activités du Centre en Afrique centrale, du 30ème anniversaire de la Déclaration et le Programme d'Action de Vienne ayant permis la création du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (résolution 48/121 de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies), et du 75ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme célébré sous le thème «Dignité, Liberté et Justice pour tous».

En mettant en perspectives ces repères, il convient de saluer les efforts des Etats, des acteurs non-étatiques et des partenaires régionaux et internationaux, ayant permis de manière indéniable à faire avancer les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale. Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue les nombreux défis persistants qui requièrent de conjuguer et redoubler d'efforts face aux nouvelles formes d'insécurité et aux crises multidimensionnelles engendrant des déficits en matière de promotion, de protection et de réalisation des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels, et des droits des groupes plus à risque d'être laissé pour compte.

Ces déficits ne sont pas propres qu'à l'Afrique centrale, et ne constituent pas une fatalité. Ensemble, nous sommes capables de relever les défis, de forger de sociétés plus pacifiées et sécurisées, plus démocratiques, et plus prospères avec l'être humain et son bien-être au centre de toutes les préoccupations, et comme la mesure de tous les investissements.

J'en appelle à tous les acteurs pour investir davantage dans la trilogie : dignité, liberté et justice pour tous. C'est ainsi que nous allons pouvoir traduire dans les faits et réaliser l'idéal de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ainsi que les obligations codifiées dans de nombreux instruments régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Soyons inspirés par Monsieur Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme qui a dit en l'entame de son mandat, je cite : « Les droits de l'homme sont le langage commun de l'humanité qui doit nous unir, et non nous diviser », fin de citation.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.



Les participants écoutant le Directeur du Centre ©cnuhdh

Coopération - Afrique Centrale

## Les INDH échangent sur les Principes de Paris et Belgrade

Par Kamdem Souop

*Le CNUDHD-AC a organisé un atelier sous-régional de renforcement des capacités des Institutions Nationales de Droits de l'Homme sur les standards internationaux et leur rôle dans les processus électoraux.*

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé du 14 au 16 décembre 2022 à Douala un atelier sous régional sur la mise en place des institutions nationales des droits de l'homme en conformité avec les principes de Paris et de Belgrade. Les travaux ont été ouverts par un représentant du Gouverneur de la Région du Littoral, en présence de Laurent Akobi,

représentant du Directeur du CNUDHD-AC, et du professeur James Mouangue Kobil, président de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun. Y ont également pris part la Section des Institutions Nationales des Droits de l'Homme et des mécanismes régionaux du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme à Genève et le Conseiller Principal aux Droits de l'Homme du Bureau du Coordinateur Résident des Nations Unies du Burundi.

### Préparation des échéances de 2023

L'événement a réuni vingt-cinq participants dont cinq femmes. Ils ont échangé sur la mise en place et le renforcement des institutions nationales des droits de l'homme conformes aux Principes de Paris et le rôle des INDH dans les processus électoraux de leurs pays respectifs. De manière spéci-

fique, les discussions ont porté sur l'état des lieux de la situation des INDH dans la région, la mise en évidence du rôle des INDH dans le monitoring des droits de l'homme dans un processus électoral, et l'élaboration des feuilles de route définissant les prochaines étapes pour la mise en place et le renforcement des INDH conformes aux standards internationaux. Cet atelier fait suite à celui organisé à Libreville en novembre 2021 et au cours duquel les INDH de la sous-région avaient pris l'engagement de s'arrimer aux normes internationales et de disposer des compétences nécessaires à la mise en œuvre de leur mandat tout en s'assurant de leur indépendance. Ce d'autant plus qu'en 2023, plusieurs pays d'Afrique Centrale ont rendez-vous avec les électeurs.



**A YAOUNDE ET BUEA**

**Nos Centres de documentation sont ouverts pour vous.**

**C'est GRATUIT !**





## Guinée Equatoriale

## Relations renforcées avec le CNUDHD-AC

Par Kamdem Souop

*Nouhoum Sangaré a effectué du 3 au 7 octobre 2022 une mission à Malabo, où les principales autorités du pays qu'il a rencontrées ont réaffirmé leur engagement en faveur des droits de l'homme et de la démocratie.*

C'est une mission riche et dense qu'a effectuée en Guinée Equatoriale le Directeur du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC). Il y était à la tête d'une délégation composée de Bamazi Tchaa, Conseiller Principal en Droits de l'Homme au Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies au Burundi et Ngane Dimitte, Spécialiste en Droits de l'Homme au CNUDHD-AC.

En dehors des sessions de travail avec l'équipe pays du Système des Nations Unies à Malabo, dont la coordination est assurée par Anna Marttinen-Pont, et une rencontre avec le corps diplomatique accrédité à Malabo, il a été reçu le 3 octobre par Alfonso Nsue Mokuy, troisième Vice-premier ministre en charge des Droits de l'Homme. Avec lui, Nouhoum Sangaré a discuté des pistes de renforcement de la coopération entre la Guinée Equatoriale et le Centre. Surtout au moment où Sylvia Ghali, la Conseillère Principale en Droits de l'Homme, arrive en fin de séjour.



M. Alfonso Nsue Mokuy, 3e à partir de la droite ©cnudhd

En retour M. Nsue Mokuy a présenté la stratégie mise en place dans son pays. Il est revenu sur les incidents qui ont conduit à l'arrestation de certaines au cours du récent processus électoral. Il a, en outre, évoqué le chantier de construction de l'immeuble devant abriter toutes les institutions en charge des droits de l'homme. Ce même jour, la mission a rencontré Simeon Oyono Esono Angüe, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération en matière de droits de l'homme. Le même sujet a été abordé avec Teresa Efua Asangono, la Présidente du Sénat le 6 octobre et avec les institutions en charge des droits de l'homme. Il s'agit respectivement du Bureau de l'Ombudsman, dirigé par Réginaldo Egido Panadés, du Centre National de Pro-

motion des Droits de l'Homme, et la Commission Nationale des Droits de l'Homme avec lesquels il a été abordé le prochain rendez-vous du pays avec l'Examen Périodique Universel, prévu en mars 2024, mais surtout l'arrimage aux standards internationaux en matière d'Institutions Nationales des Droits de l'Homme.

Quant à la rencontre avec Faustino Ndong Esono Ayang, Ministre de l'Intérieur et de la Coopération municipale, elle a permis d'aborder les pistes de renforcement des capacités des parties prenantes aux processus électoraux.

La mission a bouclé ses rencontres avec quelques-unes des 280 organisations de la société civile et elles ont été édifiées sur les possibilités de partage d'informations et de collaboration avec le Centre.



Avec les collègues des autres agences de l'ONU



La Présidente du Sénat (au centre) ©cnudhd



Le Ministre de l'Intérieur (3e à partir de la droite)



Reçu par l'Ombudsman (au centre) ©cnudhd



Avec les acteurs de la société civile ©cnudhd



Au sortir de la Primature ©cnudhd

## Guinée Equatoriale

# Cap sur le prochain Examen Périodique Universel

Par Kamdem Souop

*Le CNUDHD-AC a organisé du 4 au 7 octobre 2022 à Malabo un atelier sur la stratégie de mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) et la mise en place d'une Institution Nationale des Droits de l'Homme (INDHD) en Guinée Equatoriale.*

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a animé un atelier de quatre jours à Malabo dans le but d'appuyer le gouvernement équato-guinéen dans l'examen et l'évaluation des institutions existantes dans le pays, afin de mettre en place une Institution nationale des Droits de l'Homme (INDH) arrimée aux Principes de Paris. Cette exigence ressortait comme recommandation de la 33e session de l'Examen Périodique Universel de la Guinée Equatoriale en avril-mai 2019.

La Guinée Equatoriale dispose, en effet, de trois institutions qui exécutent le mandat d'une INDH. Il s'agit du "Defensor del Pueblo" (Médiateur) et la "Comision Permanente de Justicia y de Derechos Humanos" (Commission Permanente de la Justice et des Droits de l'Homme), qui sont des institutions gouvernementales. La troisième est le Centre pour la Promotion des Droits de l'Homme et la Démocratie, qui a été créé par un décret présidentiel.

**Viser une bonne note lors de l'EPU 2024**  
Bien que les pays disposent de la liberté de décider du modèle d'INDH à mettre en place, la question de l'indépendance de celle-ci par rapport à l'exécutif est essentielle aussi bien que sa création par voie lé-



Les participants écoutent Nouhoum Sangaré ©cnudhd

gislative, entre autres exigences des Principes de Paris, si elle veut être accréditée par l'Alliance Mondiale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme (GANHRI). Les Institutions Nationales des Droits de l'Homme (INDH) conformes aux Principes de Paris constituent un pilier fondamental des systèmes nationaux de protection des droits de l'homme et sont considérées comme un mécanisme essentiel pour contribuer à l'application des normes internationales relatives aux droits de l'homme. Elles jouent un rôle crucial dans la promotion et la protection des droits de l'homme au niveau national. Le HCDH appuie les Etats membres dans la création et le renforcement des INDH et la mise en œuvre de leurs mandats.

L'atelier organisé à Malabo du 4 au 7 octobre 2022 a permis aux participants venant des ministères directement en charge du dossier, du Parlement et de la société civile, de mieux cerner les Principes de Paris et les observations générales du sous-comité d'accréditation de GANHRI. En outre, les cibles ont mieux appréhendé le fonctionne-

ment d'une INDH et compris la nécessité de conduire un processus de consultation des acteurs nationaux et internationaux dans la mise en place de cette INDH.

A la fin des travaux, des recommandations ont été soumises au gouvernement, notamment une feuille de route définissant les prochaines étapes de mise en place de cette INDH conforme aux normes internationales.

Pour mémoire, par la Résolution 60/251 du 15 mars 2006, l'EPU a été créé comme mécanisme des Nations Unies et a démarré ses activités en 2008. Celles-ci consistent en l'examen de tous les pays du monde tous les quatre ans et demi, sur leurs pratiques en matière de droits de l'homme. Son objectif principal est de promouvoir l'amélioration de la situation des droits de l'homme sur le terrain. Depuis la création de l'EPU, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tomé & Principe et le Tchad ont été examinés trois fois chacun.

**Torture can never  
be justified.**



## Cameroun – Inclusion du handicap

# L'équipe pays planche sur les activités de 2023

Par Ahmed Njoya

*En tant que coordonnateur du Groupe de travail de l'équipe pays des Nations Unies sur l'inclusion du handicap, le Centre a organisé un atelier de planification des activités de l'année 2023.*

Les 17 et 18 novembre 2022, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a réuni à Ebolowa les membres du Groupe de travail de l'équipe pays des Nations Unies sur "l'inclusion du handicap" dans toutes les interventions et approches des agences onusiennes au Cameroun.

Les participants venaient du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Cameroun, de l'UNESCO, du PNUD, du FNUAP, d'OCHA, de l'Institut National de la Statistique, de la Plateforme



Les membres du Groupe de travail @cnuhdh

Inclusive Society, de la Catholic Blind Mission, de l'Union Nationale des Associations de et pour Personnes Handicapées du Cameroun (UNAPHAC) et de l'Association des étudiants handicapés du Cameroun. Ils ont passé en revue les activités réalisées

au cours de l'année 2022, finalisé le plan de travail de l'année 2023 et signé une motion à l'endroit des Chefs d'agence de l'équipe pays pour une meilleure prise en compte du handicap dans les activités du Groupe de travail et leur financement.

## Cameroon – NHRI

# James Mouangue K. received Nouhoum Sangare

By Judith Kiconco

*The Director of UNCHRD-CA had a meeting on 9 December 2022 with the President of Cameroon Human Rights Commission at its premises.*

The Regional Representative of CARO had a meeting with the President of the Cameroon Human Rights Commission to discuss areas of cooperation and support in the advancement of the respect and protection of human rights in Cameroon. CARO congratulated the CHRC in its work of promoting human rights in Cameroon and the strategic role it plays as a key partner to OHCHR. The discussions included support to the CHRC as Cameroon prepares for its forthcoming Universal Periodic Review (UPR); enhancing the follow-up of UPR recommendations; capacity building for the Commission's staff through training and enhancing cooperation with international mechanisms; undertaking joint human rights monitoring missions and reinforcing



Friendly Exchanges between the two Officials @cnuhdh

the CHRC library with human rights documentation materials as well as support to the CHRC divisional offices. The CHRC committed to participating in the regional workshop for the National Human Rights Institutions in Central Africa organised by CARO from 14 to 16 December 2022 in

Douala, to enhance cooperation and experience sharing amongst human rights institutions in the region.

The CHRC also expressed enthusiasm in joining CARO in the celebration of 20 years of OHCHR in the Central Africa region in March 2023.

Cameroun – Journée Internationale des Droits de l'Homme

## Le CNUDHD-AC participe à la célébration

Par Joseph Fajong et  
Kamdem Souop

*Le CNUDHD-AC a accompagné l'Etat du Cameroun dans la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme, notamment dans l'articulation organisée à Bertoua.*

Le 10 décembre 2022, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a accompagné l'Etat du Cameroun dans la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme (JIDH), notamment dans l'articulation organisée à Bertoua, capitale régionale de l'Est.

A cette activité présidée par une représentante du Gouverneur de Région et organisée par la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC), le Centre était représenté par Joseph Fajong, Spécialiste National de la Communication. A cette occasion, il a lu le message de circonstance du Secrétaire Général des Nations Unies et le mot du Haut-Commissaire aux Droits de



Femmes et élèves étaient bien représentés ©cnuhd

l'Homme. Les deux messages ont mis l'accent sur la réduction des espaces civiques et de la liberté d'information, ainsi que le dangereux déclin de la sécurité et la sûreté des journalistes ou encore les conséquences du défi climatique et la perte de la biodiversité.

Pour rappel, l'édition 2022 de la JIDH était placée sous le thème "Dignité, Liberté et Justice pour tous".

Ce 10 décembre 2022 marque aussi le lancement de la campagne annuelle de célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de

l'Homme (DUDH) qui s'achèvera en décembre 2023.

La JIDH 2022 marquait aussi la fin des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles.

L'événement a permis aux participants, notamment les élèves de divers établissements scolaires de la ville et des organisations de la société civile, de recevoir des copies de la DUDH et d'être sensibilisés sur la nécessité de mettre un terme aux violences verbales et physiques faites aux femmes et aux filles.

Cameroun – Droits de l'Homme et Entreprises

## Le plaidoyer du CNUDHD-AC

Par Nadine Mballa

*Le CNUDHD-AC a pris part à un atelier organisé par la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun (CDHC) sur le suivi des droits de l'homme dans les activités des entreprises.*

La Commission a accueilli les 5 et 6 octobre 2022 un atelier sur le suivi des droits de l'homme dans les activités des entreprises. A cette occasion, la participation du Cameroun aux négociations sur le projet de Traité des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme a été débattue avec la contribution du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC).

L'exposé que le Centre y a fait portait jus-



Un exposé du Centre ©cnuhd

tement sur le cadre international sur les droits de l'homme et les entreprises.

L'atelier, qui a connu la participation de 45 personnes dont 11 femmes, a été organisé avec la participation de l'Organisation In-

ternationale de la Francophonie (OIF) et l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH).



Cameroun - Droits des Peuples autochtones

## Appropriation des techniques de plaidoyer



Abdoulaye Traoré ouvrant les travaux ©cnudhd

Par Kamdem Souop

***Pendant deux jours, sous la houlette du CNUDHD-AC, les délégués des peuples autochtones ont renforcé leurs capacités en matière de droits de l'homme et de techniques de plaidoyer, afin de mieux défendre et promouvoir leurs droits.***

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé les 1 et 2 novembre 2022 à Yaoundé, en partenariat avec le ministère camerounais des Affaires sociales et la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun un « Atelier de renforcement des capacités des peuples autochtones en matière des droits de l'homme et des techniques de plaidoyer ».

Des délégués de populations Baka, Bakola, Bedzan, Bagyeli et Mbororo ont ainsi eu

l'occasion d'être outillés sur leurs droits spécifiques, les instruments et mécanismes onusiens de protection de ceux-ci ainsi que des techniques de plaidoyer pouvant leur permettre de relever les défis majeurs qui affectent leur quotidien.

### Protéger ces minorités

En 2007, les Etats membres des Nations Unies ont adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle constitue la reconnaissance la plus complète des droits des peuples autochtones en reconnaissant explicitement, à son article premier, que les peuples autochtones jouissent de leurs droits tant à titre individuel que collectif.

Cette Déclaration consacre également le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause pour toute décision ou mesure législative ou administrative susceptible de concerner les peuples autochtones. Elle constitue une avancée pour les droits des peuples autochtones, mais n'a pas de force contraignante

pour les Etats comme la Convention n°169 de l'Organisation internationale du travail de 1989 relative aux peuples indigènes et tribaux. Celle-ci affirme que les droits des peuples autochtones ne sont pas des droits spéciaux, mais une déclinaison des droits de l'homme universels tel qu'ils s'appliquent à ces peuples.

Par ailleurs, la Constitution du Cameroun reconnaît dans son préambule que « l'État assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi ». Le pays a adopté, dans sa politique de solidarité nationale, la politique d'intégration des groupes vulnérables, les pygmées et les Mbororo, qui est conduite à travers des programmes et projets adaptés à leurs besoins visant leur éducation, leur accès à la citoyenneté, la santé, la formation professionnelle et l'agriculture.

Le ministère de la Justice, l'UNICEF et ONU-Femmes ont aussi pris part à cet atelier.





Cameroun - Equipe pays

## Le Coordonnateur résident en visite au Centre

Par Kamdem Souop

*Matthias Naab a co-présidé le 12 octobre 2022 une séance de travail avec le staff du Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC).*

Pour sa deuxième visite au Centre depuis son arrivée au Cameroun en 2020, le Coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Cameroun a co-présidé avec Nouhoum Sangaré, le Directeur du CNUDHD-AC, une séance de travail avec l'ensemble du staff. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans l'ensemble des 22 agences onusiennes présentes au Cameroun.

A cette occasion, celui qui est aussi Coordinateur humanitaire a rappelé les valeurs cardinales de l'ONU, les priorités du Secrétaire général, ainsi que la confiance qui a été triplement accordée au CNUDHD-AC par l'équipe pays du Système des Nations Unies au Cameroun, avec notamment les task force « United Nations Disability Inclu-



Matthias Naab au centre ©cnuhdh

sion » et « Call to Action for Human Rights », ou encore le lead du groupe thématique Droits de l'Homme que le Centre coordonne désormais au Cameroun, sur la base des résultats obtenus dans le passé.

M. Naab a aussi répondu à quelques préoccupations du personnel, portant entre autres, sur les plans de carrière et les changements de grade des personnels nationaux qui aspirent à mieux, ainsi que des préoccupations portant sur les modalités

de gestion logistique des participants aux différents ateliers organisés par le Centre en suivant les instructions édictées pour l'ensemble des agences et qui n'emportent pas toujours l'assentiment des participants. A la demande des participants qui ont souhaité qu'il renouvelle davantage de pareils échanges, il a promis de voir ce que son agenda laisserait comme possibilités futures.

Cameroon – Capacity Building

## Magistrates and Lawyers trained by UNCHRD

By Judith Kiconco

*The UNCHRD-CA in partnership with the Ministry of Justice of Cameroon organised a training for Military and Civilian Magistrates and Lawyers on International human rights law and international humanitarian law in Douala.*

From 11 to 15 October 2022, CARO in collaboration with the Ministry of Justice of Cameroon organised two workshops for lawyers and magistrates from the North-West and South-West Regions of Cameroon on the protection of victims and witnesses in the criminal justice system. The two workshops were attended by 52 participants including 18 women. The main objective of the trainings was to improve the protection of victims and witnesses in criminal proceedings in the



A view of Participants ©cnuhdh

North-West and South-West regions through strengthening the capacity of participants on the legal and institutional framework for the protection of the rights of victims in criminal processes and encouraging experience sharing and the promotion of good practices on victim protection. Presentations were made on the international and regional legal framework for the

protection of human rights standards, international humanitarian law, protection of witnesses and victims (including children and victims of sexual violence), reparations for victims of human rights violations and legal and psychosocial assistance to victims of these violations and abuses.



Cameroun – 16 jours d'activisme

## Les leaders communautaires se forment sur les VBG

Par Zoë Pozniecek

*Le Centre a organisé des ateliers de renforcement des capacités des leaders communautaires de Douala 1er, 3 et 4 sur les violences basées sur le genre.*

Dans le cadre de la célébration des 16 jours d'activisme sur les violences faites aux femmes et aux filles, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé du 29 novembre au 1er décembre 2022 trois ateliers de renforcement des capacités à l'intention des leaders religieux et traditionnels des Communes de Douala 1er, 3e et 4e. Ces ateliers, qui ont réuni 20 personnes par Commune, dont des femmes et des filles déplacées internes, ont permis aux participant-e-s d'échanger sur les violences basées sur le genre (VBG) et leurs conséquences négatives. Ils ont été aussi édifiés sur les structures de soutien disponibles dans leurs communes respectives, et à identifier conjointement les défis qui se présentent à la lutte contre les VBG et les



Une attitude d'Ahmed Njoya ©cnudhd

recommandations pour les surmonter. Le Centre, y était représenté par Zoë Pozniecek, Associée aux droits de l'homme et Ahmed Njoya, Assistant des Programmes. Ils y ont fait des présentations sur les VBG et les droits de l'homme. Ils ont permis aux participants de prendre la mesure des chiffres dévoilés par une étude du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et l'Institut National de la Statistique (INS). Selon cette étude, 38% des femmes et filles camerounaises sont victimes de violences

physiques, tandis que 13% d'entre elles sont victimes de violences sexuelles. Ces chiffres pourraient être plus préoccupants en ce qui concerne les femmes et filles déplacées internes, du fait de leur vulnérabilité socio-économique.

Des feuilles de route contenant des résolutions avec des responsabilités attribuées et des délais pour la mise en œuvre permettant de faire le suivi ont sanctionné les travaux.

## Le CNUDHD-AC en croisade contre les VBG

Par Zoë Pozniecek

*Le Centre a pris part à deux des trois rencontres de Kribi, Douala et Yaoundé pour lutter contre les violences verbales faites aux femmes et aux filles.*

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a soutenu les activités de sensibilisation de l'association Famille & Vie dans le contexte des 16 jours d'activisme sur les violences faites aux femmes et aux filles. Cette association qui promeut les droits des femmes a organisé trois événements à l'effet de sensibiliser les participant-e-s, notamment les jeunes femmes et les hommes sur les violences verbales et leur potentiel d'escalade ainsi que leurs conséquences. C'était respectivement à Kribi le 26 novembre, à Douala le 29 novembre et à Yaoundé le 5 décembre. Environ 200 personnes ont pris part à ces rencontres. Lors de l'étape de Douala, Le



Une vue des participants ©cnudhd

CNUDHD-AC, représenté par Ahmed Njoya, Assistant des Programmes, a fait un exposé sur son mandat et ses activités, ainsi que la répression de ces violences dans le cadre juridique camerounais. Le jeu de questions-réponses a permis aux jeunes de découvrir les opportunités que représente pour eux le Centre.

La célébration des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles au Cameroun s'est faite avec le

concours du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF). Selon une étude du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et de l'Institut National de la Statistique (INS), 38% de femmes et filles camerounaises âgées de 15 à 49 ans ont été ou sont victimes de violences physiques après l'âge de 15 ans. L'étude conclut aussi que 13% ont été victimes de violences sexuelles.

Cameroun – Groupes vulnérables

## Un diagnostic communautaire participatif

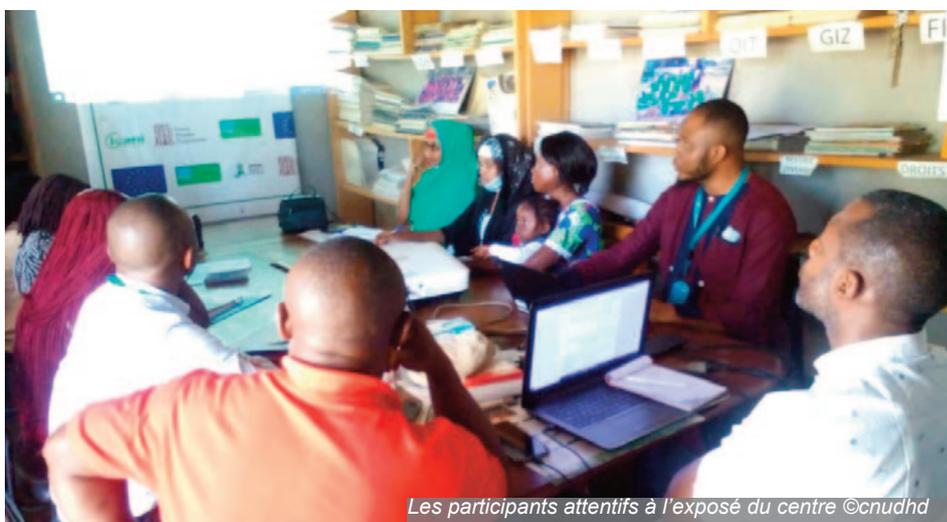
Par Dieudonné Akilimali

*Le Centre a mobilisé des jeunes femmes autochtones et déplacées internes à l'effet de former des facilitatrices communautaires et recueillir des données sur ces groupes vulnérables.*

Le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale (CNUDHD-AC) a organisé du 23 au 26 novembre 2022 un atelier visant la réalisation d'un diagnostic communautaire participatif des déterminants complexes et interdépendants de la vulnérabilité et de la marginalisation des filles et jeunes femmes autochtones et déplacées internes de la crise des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun. L'atelier a permis de former 7 facilitatrices communautaires issues des communautés Baka et Mbororo sur les techniques de collecte des données en focus groupe. Celles-ci ont, à leur tour, conduit des focus groupes avec les filles et jeunes femmes autochtones de leurs communautés respectives suivant les tranches d'âge allant de 10 à 14ans, de 15 à 19ans et de 20 à 25ans.

### **Les femmes et filles déplacées de la crise anglophone au menu des échanges**

Ces entretiens semi-directifs ont été organisés avec les leaders communautaires suivants : la déléguée du ministère des Affaires Sociales, le délégué du ministère de l'Éducation de Base, le délégué du ministère des Enseignements Secondaires, un Imam et un



Les participants attentifs à l'exposé du centre ©cnuhdh

chef traditionnel de la communauté Mbororo de la localité de Mandjou, deux chefs d'établissements fréquentés par les filles Baka et Mbororo (Lycée Mandjou et Ecole publique Baka Mayo).

Des entretiens semi-directifs ont aussi été effectués par Ahmed Njoya, Assistant des programmes et Dieudonné Akilimali, Senior Fellow spécialiste des peuples autochtones et minorités, avec les autorités de la région de l'Est à Bertoua, dont la responsabilité a une incidence sur la scolarisation des filles et jeunes femmes autochtones Baka et Mbororo. Ils ont ainsi pu relever que les causes profondes d'abandon scolaire des filles autochtones Baka et Mbororo au Cameroun sont, entre autres : les pesanteurs culturelles et religieuses, l'attachement des Baka à la vie forestière, le mariage précoce chez les Baka et Mbororo, et la pauvreté des ménages autochtones.

Quelques recommandations ont sanctionné les travaux, notamment : renforcer les activités génératrices de revenus des ménages autochtones Baka et Mbororo afin de prendre en charge la scolarité de leurs enfants; renforcer la sensibilisation des parents et filles autochtones sur la scolarisation des filles autochtones ; renforcer les activités extra-scolaires incitatives; plaider pour que le Gouvernement Camerounais prenne davantage de mesures spécifiques pouvant encourager la scolarisation des filles autochtones en prenant en charges certains frais exigés, ou que le ministère de l'Éducation de base adopte un programme scolaire spécifique adapté au mode de vie des Baka; plaider pour que les partenaires techniques et financiers du Cameroun continuent de soutenir les initiatives tendant à renforcer la scolarisation des filles autochtones au Cameroun.

**IMPARTIAL, INDEPENDENT  
RULE OF LAW IS VITAL**





### Burundi

On 27-28 September 2022, the HRA supported the Government of Burundi for the launching of the national process for the preparation of the 4th cycle of the Universal Periodic Review for Burundi. The workshop was co-chaired by the Chief of Staff representing the Prime Minister, the Minister of Human Rights and the UN Resident Coordinator. It was the first step of the national process designed to be fully participatory with the attendance of a large spectrum of stakeholders, including 75 participants from ministries, national institutions, CSOs and partners. The drafting of the national report for the UPR involves the assessment of the implementation of the recommendations of the 3rd cycle, consultations with different groups and entities of the Burundian society to gather their views on the human rights situation, review of documentation, gathering of information from the field, etc. The roadmap adopted by the participants captures all these phases towards the compilation of the report for the 4th cycle of the UPR and sets responsibilities, including the coordinating role of the Ministry of Human Rights and the support by the UN entities. The deadline for the submission of the national report being on 3 February 2023, it has been anticipated to finalise its compilation by the end of December 2022 to give time for the approval by the Government.

### Burundi

On 12 October 2022, the SHRA facilitated a training session organised by the Sector Protection for the members of the Education Sub-sector on the holistic protection in the humanitarian context. The session was part of a series of training designed to raise awareness and reinforce the skills of the members of the Sector Protection in their operations in ensuring the respect for the rights of individuals in line with the international human rights law, humanitarian law and refugee law. It focussed on education, especially on fostering protection while fulfilling the right to education of those in need of urgent assistance in humanitarian situations. Discussions emphasised the requirement for the humanitarian actors to uphold the human rights principles during their interventions, including accountability in the provision of services to the needy. They also have the responsibility to take adequate measures to address human rights violations and abuses, fight against impunity and ensure enforcement of effective remedy, respect for the dignity of people, participation and empowerment of the rights holders.

### Burundi

On 18 – 20 October 2022, the HRA supported the organisation of a capacity building workshop on human rights monitoring and protection in detention centres and judicial proceedings for the staff of the Association NTABARIZA specialised in the defence of the rights of persons deprived of liberty. The training provided to the 10 participants (8 women and 2 men) skills on criminal law, civil and penal judicial proceedings, human rights and right to a fair trial in the context of a good administration of justice, the specific rights of persons deprived of liberty, as well as techniques on monitoring judicial proceedings and trials and protecting the rights of the accused and persons deprived of liberty. It is expected that the training will reinforce the capacity of the participants and will ultimately improve the performances of NTABARIZA for the effective promotion and defence of the rights of these rights holders. In recent period, NTABARIZA made critical contribution for the improvement of the poor detention conditions, including prisons overcrowding by advocating for and participating in the implementation of the presidential pardon of March 2021 for over 5,000 prisoners. The Association is also implementing a number of programmes, including judicial assistance to women and underprivileged.

### Chad

On 29 September, the Chad Office (G5 Sahel team) led a training module on the theme “understanding the Geneva Convention II - (1949)”, for the trainees of the Application Course for Infantry Section Chiefs (CACSI) of the Chadian Army. The CACSI is the first military school in Chad. Twenty-five (25) trainee officers, all men, participated in the training. From 26 September to 1 October, the Chad Office provided support to the Ministry of Justice in the preparation of a draft report on the implementation of the provisions of the African Charter on Human and Peoples' Rights (also known as the Banjul Charter). On 28 September, the Minister of Public Security and Immigration of Chad banned a demonstration in N'Djamena scheduled for 29 September by the “Association des Victimes de Crimes du Régime de Hissein Habré” (AVCRHH) to call for justice. The Minister argued that the request was not submitted five days prior to the organization of the march and that the route or the demonstration was likely to create disturbances to public order. On 23 September, in N'Djamena, the Syndicate of Magistrates of Chad (SMT) and the Autonomous Syndicate of Magistrates in Chad (SYAMAT) decided to start a “dry and unlimited” strike as of 26 September. They are asking to secure courthouses, receive a full

supply of handguns, and an increase of the salary grid. Recent development on the ongoing Inclusive and Sovereign National Dialogue (23 to 28 September 2022)

### Chad

On 28 September, the Ad Hoc Committee established by the National Inclusive and Sovereign Dialogue to define the form of the State (federal republic or a strongly decentralized unitary state), and the contours of the next transition period in the country issued its mid-term report. The Ad Hoc Committee is composed of 19 members and headed by a magistrate who is the former president of the Supreme Court of Chad. The mid-term report refers to: the organization of a referendum on the adoption of a new constitution; a referendum on the adoption of the form of the state; the eligibility of members of the transition in the next elections; the extension of the transition period for an additional 24 months; a six-year term renewable once for the President of the Republic; a six-year term for deputies, senators, and local elected officials; the dissolution of the Transitional Military Council (TMC). The report specifies that until elections are held at the end of the second phase of the transition, the President of the TMC will become the Interim President and will appoint the Prime Minister, and a new Government of national unity will be constituted where all political sensitivities will be represented. To be eligible for the presidential elections a candidate must be aged of at least 25 years old and a maximum of 70 years old.

### Chad

OHCHR-Chad continued to participate (Observer status) in the National Inclusive and Sovereign Dialogue (DNIS), which ended on 5 September after adopting its report and recommendations. The closing ceremony of the Dialogue is scheduled for 8 September. During the dialogue, several participants advised against the eligibility of the transitional authorities that will pave the way to a dynastic succession and violence in the country. Other participants from politico-military groups recommended that the Prime Minister in the post-DNIS transition does not come from a political party to avoid conflicts of interest. It was also recommended to guarantee respect for gender equality in all the organs of the post-DNIS transition and establish quotas for women in the provinces. Some participants denounced corruption around the electoral census and requested the use of full biometrics through the provision of voter identification kits in polling stations. Several interventions of political parties on the transparency of the electoral process



raised the need for the publication of the electoral results in each polling station.

#### Chad

On 30 September, according to secondary sources, a conflict between farmers and herders arose in the village of Kouka Margni before spreading to other villages of the department of Mangalmé (Guéra province). According to the NGO Convention Tchadienne pour la Défense des Droits de l'Homme there would have been the use of firearms in the clashes. According to the Reflection Group of Lead of leaders of Guera province, there were 100 persons killed during clashes and traditional authorities have been arrested. On 2 October, the Minister of Justice and the Interim Minister of Security visited the region at the request of the President of the Transitional Military Council (PCMT) to restore security and ensure that alleged perpetrators are prosecuted. OHCHR-Chad will continue to monitor developments on these incidents and will investigate on related allegations of human rights violations.

#### Chad

The National Inclusive and Sovereign Dialogue ended on 8 October. Recommendations include dissolution of the Transitional Military Council (CMT) and the appointment of the president of the CMT as president of the transition, the extension to 24 months (starting in October 2022) of the transition and the possibility for the actors of the transition, including President Mahamat Idriss Déby, to stand as a candidate in the next election.

OHCHR deployed a surge team of two staff to support the Chad Office to monitor and report on the progress of the National Inclusive Dialogue, advocate on human rights issues, strengthen the capacity of the National Human Rights Commission and civil society actors, monitor and report on the human rights situation, and strengthen the contribution of the UN system to support the Chadian authorities on outputs of the transition.

#### Chad

The National Inclusive and Sovereign Dialogue ended on 8 October. Recommendations include dissolution of the Transitional Military Council (CMT) and the appointment of the president of the CMT as president of the transition, the extension to 24 months (starting in October 2022) of the transition and the possibility for the actors of the transition, including President Mahamat Idriss Déby, to stand as a candidate in the next election. On 10 October, Mr. Mahamat Idriss Déby, was sworn in as Presi-

dent of the Transition, reaffirmed the Government of Chad's commitment to the principles and values laid down in international, continental, and regional texts while maintaining the country's sovereignty. During the two years of the transition post-dialogue, priorities will include the adoption of the new constitution by referendum and an electoral code, the establishment of a new electoral management body, the organization of the electoral census, the creation of a new framework for consultation of political parties and the organization of presidential, legislative and local elections. On 12 October, Mr Saleh Kebzabo<sup>1</sup> was appointed Prime Minister and Head of Government of the Transition. Mr Saleh Kebzabo is the leader of the political party Union Nationale pour le Développement et le Renouveau (UNDR) and was Vice-President of the Organizing Committee of the Inclusive National Dialogue (CODNI). He was one of the opponents to the late President Idriss Déby Itno in the presidential elections April 2021 before withdrawing his candidature while denouncing a militarization of the political climate.

#### Chad

On 20 October 2022, the Chadian security forces repressed a demonstration initiated by opposition political parties and civil society organization to protest against the results of the National inclusive and sovereign dialogue and the investiture on 10 October 2020 of Mahamat Idriss Déby Itno as the President of the Transition for an additional 24 months. Clashes between demonstrators and security forces resulted in deaths in N'Djamena, Moundou and Sarh and several protesters were injured. OHCHR team is monitoring and will provide further information and figures on casualties as soon as possible. The Chad Office is monitoring closely the situation.

#### Chad

On 19 October 2022, a state of natural disaster was declared in Chad by presidential decree. The President of the Transition called for national solidarity and support from international partners. According to the Government, 636 localities and 18 out of 23 provinces of the country are concerned by the floods with more than a million people affected. On 14 October, a OHCHR team was deployed to the field to assess the impact of this situation on the human rights situation of the victims. All humanitarian actors and the State are hard at work to assist populations in distress. A joint Government and Humanitarian Country Team response plan has been developed. In the framework of the PBF project to support a peaceful and inclusive political and institu-

tional transition, the Office is providing support to the Ministry of Justice in charge of Human Rights who has deployed from 18 to 30 October in the different regions of the country 35 investigators (including seven women) from the Ministry of Justice, the NHRC, and CSOs to verify illegal and arbitrary detention cases in prisons and other detention centres of the country.

#### Chad

In the context of the events of 30 October that caused 50 deaths, including 15 law enforcement officers, 300 injured and 500 people arrested according to official reports, the Chad Office has conducted several interviews with victims and witnesses, authorities of the judicial and penitentiary administration, directors of several hospitals in N'Djamena, civil society organizations, journalists and the NHRC. The Chad Office was able to confirm the arrest and transfer of 600 demonstrators to the high security prison of Korotoro (664 km from N'Djamena, Borkou province in northern Chad). According to several reports, several demonstrators arrested were detained in classrooms of a primary school and high school in the Habena district (7th district of N'Djamena) for several days before being deported in Korotoro. Several testimonies have corroborated cases of ill-treatment, torture, inhuman and degrading treatment during arrests. The Central Hospital in N'Djamena confirmed receiving 42 persons who had been wounded. Out of the 4 morgues in N'Djamena, the morgue of the Central Hospital confirmed having received 30 bodies. As of 27 October, some sources have reported 91 dead, 417 injured, 1,369 people arrested and 1,100 missing. Other sources have reported the discovery of at least 7 in Lake Chari. Since 20 October, control operations have continued to be carried out by internal security forces and irruptions in homes, followed by searches and beatings have been reported.

#### DR Congo

On 29 September, UNJHRO released its monthly report for August 2022. During that month, the UNJHRO documented 434 human rights violations and abuses throughout the Democratic Republic of the Congo, a 17% increase compared to July 2022. This increase reflects both an increase in violations attributable to state agents (14%) and abuses attributable to members of armed groups (19%). Most of the violations and abuses (351 out of 434) occurred in conflict-affected provinces, with North Kivu Province being the most affected. Members of armed groups, including the ADF and Mayi-Mayi groups, were responsible for 81% of documented abuses



(173 abuses), an increase of 32% from the previous month (131 abuses). There was also a 29% increase in the number of attacks on civilians in conflict-affected areas. State agents were responsible for 35% of documented violations, with 154 violations documented nationwide. The PNC and FARDC committed 119 violations, representing 77% of the violations committed by state agents. State agents were also responsible for the extrajudicial killings of at least 23 victims (17 men, three women, and three children). Thirty-nine violations and abuses in relation to democratic space were documented, mostly attributed to state agents (33 cases). A decrease in CRSV cases involving adult victims was observed, mostly attributed to armed groups and affecting at least 26 victims, 25 women and one man, in contrast with the 58 adult victims recorded in July. UNJHRO continued providing technical and financial support to judicial authorities in the fight against impunity, including for prosecutions and convictions by Congolese courts of at least five FARDC soldiers and one PNC agent for human rights violations.

#### DR Congo

From 30 August to 1 September 2022, in N'Djamena, Chad, OHCHR organized a training workshop for Representatives of the National Human Rights Commission, the National House of Women (Maison Nationale de la Femme), Judiciary Police Officers, and Civil Society Organizations (CSOs) including legal clinics, on the multidisciplinary care and assistance to victims of human rights violations, including acts of torture and sexual and gender based violence (SGBV). The activity was organized in the framework of Pillar 3 of the ISF Project (Victims and witnesses of human rights violations have safe access to justice, including sexual violence committed by Internal Security Forces) which aims to strengthen the capacity of victims to access justice to assert their rights. Thirty people, including 17 women, attended the training.

#### Chad

From 23 to 26 September 2022 in Kisantu, Kongo Centrale, the Human Rights Commission of the National Assembly organized its first retreat, with UNJHRO providing technical and financial support. The retreat was attended by 32 participants (7 women), including members of parliament, representatives of civil society organizations and institutions such as the Ministry of Human Rights and the Inter-ministerial Committee of Human Rights. The objective was to support the Human Rights Commission in elaborating its action plan for the period from September 2022 to September 2023. The

action plan was adopted at the end of the retreat and will be submitted to the office of the National Assembly on October 3. Several priority areas were identified, including monitoring legal reforms in the DRC; the promotion and protection of human rights during parliamentary work, including through awareness-raising and capacity building for parliamentarians; the establishment of a permanent framework for exchanges between the Commission and other human rights actors in the DRC; cooperation with international and regional human rights mechanisms, as well as the production of an annual report on the activities of the Commission.

#### RD Congo

On 3 October 2022, the Military High Court in Kinshasa opened appeal hearings in the case of the deaths of the two UN experts, who were killed on 12 March 2017 in Kasai Central Province in the DRC. Following the 29 January 2022 verdict, issued by the Military Court in Kananga, 28 of the 49 individuals, including customary chiefs and members of the Kamuina Nsapu who were convicted of war crimes and participation in an insurrectional movement and sentenced to the death penalty. Colonel Mambweni, who was convicted of breach of orders and of not assisting a person in danger and sentenced to 10 years in prison, as well as the Military Prosecutor lodged appeals against the decision. The Military High Court is adjudicating the appeal case during hearings in the premises of Ndolo military prison in Kinshasa. UNJHRO is monitoring the proceedings to ensure that due process is observed, and the rights of the defendants respected.

#### RD Congo

On 3 October 2022, in Oicha, Beni territory, North Kivu province, 23 supporters of the citizens' movement Lutte pour le changement (LUCHA), including six women were arrested during a peaceful demonstration, organized to commemorate eight years of persistent attacks and killing of civilians in the Beni region by armed groups, despite security measures in place by the government, including the state of siege. Despite submitting a formal letter to inform of the planned demonstration, the activists were arrested, interrogated and remanded in PNC custody, on the instruction of the military administrator, who has issued a blanket ban on all demonstrations for security reasons. Following UNJHRO advocacy, 16 of the detained LUCHA activists were released on the same day of 3 October, while the rest were released on 4 October.

#### RD Congo

Since 3 October 2022, UNJHRO has been providing logistics and financial support to the Military Court of the former Eastern Province (Tshopo, Bas and Haut Uélé) in organizing mobile court hearings in the appeal of case of Major BILIKA et al. These hearings will last on 13 October and are being held at the Osio detention center, Opala territory, Tshopo Province. The defendants were convicted by the Tribunal Militaire de Garnison of Isiro on 19 September 201, for crimes against humanity by torture, looting, extortion, arbitrary arrests and detentions, committed in December 2013 in Dungu, Watsa, and Niangara territories, Haut Uélé province, and was documented by the UNJHRO in 2014. The 82 victims involved in this case are being represented by a coalition of four lawyers from the Protection Network of Kisangani and the Tshopo Bar Association. Major Bilika had escaped from the Isiro central prison on 5 September 2015, before his judgement was delivered. He was later arrested in Kinshasa in March 2021 and transferred to Kisangani. The appeal was filed on 19 July 2021. During the mission to Osio, JHRO also participated in training for 500 FARDC soldiers at the Colonel LUKUSA center, to improve their practical and pedagogical knowledge of international human rights and humanitarian law.

#### RD Congo

From 18 to 20 October 2022 in Goma, OHCHR in collaboration with the Human Rights Engagement Task Team and the UNHCR, organized a training workshop on human rights engagement for coordinators of protection clusters, members of the Strategic Advisory Group, and representatives of CSOs involved in humanitarian work. Thirty participants including 12 women, were selected from North Kivu, South Kivu and Ituri Provinces, which are the most affected by the humanitarian crisis in the DRC. The workshop aimed at improving participants' knowledge of and ability to implement the human rights-based approach to humanitarian action, in line with the Secretary General's Call to Action on Human Rights (C2A), the letter of the Coordinator of the Global Protection Cluster; and UNSG Agenda for Action on Internal Displacement. The workshop included practical sessions on conducting human rights analysis, engaging with human rights mechanisms, and targeted advocacy based on human rights challenges and real-life protection concerns. The acquired knowledge will inform the humanitarian planning cycle in progress and the implementation of the ensuing humanitarian response for 2023-2024.



# Le CNUDHD-AC prépare la célébration de son 20<sup>ème</sup> anniversaire

**Directeur de Publication :**  
Nouhoum Sangaré

**Conseillers éditoriaux :**  
Abdoulaye Traoré, Laurent Akobi, Catherine Tshetu, Dimitte Ngane,  
Nadine Mballa, Hugo Giguere

**Rédacteurs :**  
Joseph Fajong, Kamdem Souop

**Contributeurs :**  
Evaristus Ngoran, Judith Kiconco, Zoë Pozniecek, Ahmed Njoya

**Infographie :**  
Kamdem Souop



**NATIONS UNIES  
DROITS DE L'HOMME  
HAUT COMMISSARIAT**

*Centre pour les Droits de l'Homme  
et la Démocratie en Afrique Centrale*

Quartier Golf Ntougou  
Rue Rosa Parks  
BP 836 Yaoundé - Cameroun  
Tél : +237 222 50 58 00  
Fax: +237 222 24 24 75  
Email : [ohchr-caro@un.org](mailto:ohchr-caro@un.org)  
Site web : [www.unchrd.org](http://www.unchrd.org)

# Defiende los derechos humanos



NACIONES UNIDAS  
**DERECHOS HUMANOS**  
OFICINA DEL ALTO COMISIONADO



## ARTÍCULO 1

TODOS LOS SERES HUMANOS  
NACEN LIBRES E IGUALES  
EN DIGNIDAD Y DERECHOS.

DECLARACIÓN UNIVERSAL  
DE DERECHOS HUMANOS



**75** DECLARACIÓN  
UNIVERSAL  
DE DERECHOS  
HUMANOS

DIGNIDAD, LIBERTAD Y JUSTICIA  
PARA TODAS LAS PERSONAS

